

Retraite à points Pourquoi me mobiliser le 5 décembre ?

Travailler plus pour toucher moins ? Oui, car même si l'âge légal de départ à la retraite reste fixé à 62 ans, avec la prise en compte de l'intégralité de la carrière et de la décote instaurée, il faudra concrètement travailler au moins jusqu'à 64 ans.



Tous concernés ? Oui, les salariés du privé et du public sont concernés par le projet du gouvernement. Notamment par les augmentations de cotisations salariales, l'allongement de la durée de cotisations.

Pour les femmes, c'est la double peine ? Oui, leurs salaires restent en moyenne inférieurs de 25 % à ceux des hommes, leurs carrières sont souvent interrompues pour s'occuper d'un ou plusieurs enfants. Leur pension sera encore plus faible qu'avec le système actuel. En cause, la prise en compte de la totalité de la carrière, la suppression de la majoration de la durée d'assurance de 8 trimestres par enfant qui compensait en partie les écarts de rémunération....

La CGT propose :

La retraite à 60 ans avec une pension égale à 75 % du dernier salaire et/ou égale au moins au SMIC.

Un autre financement solidaire avec :

- La fin des exonérations de cotisations employeurs = 20 milliards €
- L'augmentation des salaires pour tous : c'est bon pour le financement de la sécurité sociale donc pour les retraites et pour le pouvoir d'achat par exemple : l'égalité salariale entre les femmes et les hommes = 6,5 milliards €
- La taxation des produits financiers = 30 milliards €



**Rassemblement jeudi 5 décembre 2019
14 heures - Palais de justice - Chambéry**